

Maurice Desmazures : « Notre rôle est d'éveiller la conscience des Sanaryens »

À l'occasion des dix ans de l'Association de défense du patrimoine Michel Pacha, son président Maurice Desmazures rappelle ses objectifs et fait le point sur les dossiers en cours.

Quel était le but de départ de l'association ?

Elle a été créée pour défendre le patrimoine, l'identité de Sanary - déjà affectée par des projets immobiliers excessifs. Notre première action a été de contrer le projet de casino prévu dans le bois du Colombet. L'idée était, bien entendu, de préserver ce bois magnifique. Si, aujourd'hui, 10 ans plus tard, le projet semble toujours d'actualité, nous sommes quand même fiers du résultat car, pour le moment, rien n'est sorti de terre. Cela dit, les projets continuent : rue Joseph-Lautier, par exemple, une petite villa va être démolie. Un panneau indique qu'il y aura, là, 44 appartements. N'est-ce pas démesuré ? Où est la volonté, pourtant affichée, de limiter le nombre d'habitants et de conserver la nature du village ?

Qu'en est-il des autres projets ?

Il y en a plusieurs : celui du déplacement de la Poste, qui n'est plus à l'ordre du jour, pour le moment. Le PLU, vaste sujet. Nous allons faire un recours gracieux contre le point qui vise le



Maurice Desmazures, descendant de Michel Pacha et président fondateur de l'association de défense du patrimoine du "grand homme".

(Photo A. B.)

château de Pierredon sur lequel la municipalité veut créer un mémorial Michel Pacha. Un projet, qui, selon le commissaire enquêteur, est « de l'avis général des Sanaryens [...] une absurdité. » Nous soutenons également la coopérative agricole, menacée, elle aussi. En tant qu'association de défense, nous sommes obligés d'être contre certains projets. Ce n'est pas une décision que je prends seul. Nous décidons ensemble des projets sur lesquels nous allons nous investir. Notre pouvoir d'intervention étant limité,

nous agissons comme une force d'appoint, un soutien, et parfois, quand on peut, nous attaquons en justice. Notre rôle est d'éveiller la conscience des Sanaryens, de les sensibiliser au respect du patrimoine de notre ville. Et petit à petit on y arrive. Cette année, nous avons 80 adhérents, et toujours plus de contacts.

Qu'en est-il du classement Monument Historique du château, votre propriété familiale ?

J'ai entamé le processus en 2005. C'est très long parce que mon cas a souvent été repoussé par des urgences. Cela dit, ma maison est menacée par le PLU depuis de nombreuses années. La municipalité a eu beaucoup d'idées pour le lieu : un jardin des senteurs, une école de musique, un complexe sportif... que sais-je encore. Et aujourd'hui, nous en sommes à un mémorial Michel Pacha. En décembre 2014, la Commission régionale de protection des sites (CRPS), qui œuvre au niveau de Paca, a pris la décision de classement. En principe, après le délai d'instruction, il y aura un décret pour que le classement soit effectif, probablement en décembre 2016, ce qui mettra fin à toutes les velléités municipales dont le motif n'est pas vraiment l'intérêt public.

PROPOS RECUEILLIS PAR A. B.